



Programme «Protection du voisinage»
Ville de Repentigny

Mémoire

Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie

Bape
À l'attention de Mme Ginette Giasson
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Repentigny, le 21 février 2003

Le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie par la multinationale BFI créera un précédent par son étendue et par la quantité de déchets qui y seront traités. Si le gouvernement accorde un permis à cet effet, la municipalité de Lachenaie recevra au cours des 25 prochaines années des déchets provenant de l'ensemble de la grande région de Montréal.

Compte tenu de l'impact de ce projet, le conseil d'administration du Programme « Protection du voisinage » de la grande ville de Repentigny s'est donc réuni le mercredi 19 février dernier et a convenu, à la suite d'un vote unanime, qu'un mémoire devait être envoyé au BAPE afin d'exprimer ses inquiétudes et son opposition à ce projet. Le Programme « Protection du voisinage » de Repentigny regroupe 11 544 membres, chaque membre comprenant tous les résidents d'une même demeure unifamiliale. Établi sur le territoire de la municipalité depuis 1991, le Programme « Protection du voisinage » vise à améliorer la qualité de vie et la sécurité de ses membres au sein de la collectivité.

Non seulement ce projet, que l'on pourrait qualifier d'« horrifant », sera mis en œuvre dans un territoire situé à proximité d'un hôpital, mais le site d'enfouissement des déchets se retrouvera au cœur même de notre milieu urbain. Si la demande de BFI est acceptée dans sa forme actuelle, nous aurons à notre porte le plus important dépotoir du Canada et le 7^e du genre en Amérique. Quatre millions de camions d'une capacité de 10 tonnes chacun (8 millions de déplacements) transporteront des ordures provenant de nombreux points d'origine et érigeront une montagne de déchets qui atteindra 54 mètres de haut, soit l'équivalent d'un édifice de 17 étages.

La qualité de l'air, la qualité de vie, les risques de contamination des eaux de surface et souterraines, ainsi que le va-et-vient bruyant, polluant et dangereux des millions de camions ne sont que quelques-uns des risques pour la santé et le bien-être de notre population et de nos membres qu'engendre la création de ce « nouveau » site. De ce fait, nous nous interrogeons à divers niveaux sur le bien-fondé de l'agrandissement d'un tel site. Nous considérons qu'il s'agit là d'un scandale et croyons qu'il serait enfin temps qu'une enquête soit menée sur les impacts pour l'environnement et pour la qualité de vie de notre population, et que cette enquête prenne en considération les éléments les plus importants pour la collectivité québécoise, soit le droit à la santé et à un milieu urbain sain.

Beaucoup de données connues et même encore inconnues terrorisent non seulement les citoyens et les citoyennes de notre municipalité, mais aussi ceux des municipalités environnantes. Nos 11 544 membres partagent ces mêmes inquiétudes et tiennent à exprimer, par l'entremise de leur conseil d'administration, leur opposition à un tel projet.

Pour le conseil d'administration

Gaétan Grenier,
coordonnateur du programme
450.654.6472

